

Aménagement du coeur de bourg

Le nettoyage et la protection du four à pain, premières étapes d'un projet à discuter

Au mois de mai dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'appropriation du four à pain situé au croisement des rues de l'Église et du Vieux four. Cette acquisition foncière fut le résultat d'une procédure administrative longue de six mois durant laquelle la commune a cherché, en vain, les propriétaires. Au delà de l'acquisition d'un bâtiment qui constitue un des éléments majeur de notre petit patrimoine rural, c'est toute une réflexion sur l'aménagement du coeur du village qui a été initiée il y a maintenant un an et dont le four fait partie compte tenu de sa situation géographique.

Faciliter la liaison entre le centre du village et le parc de l'étang, rénover le four pour éviter qu'il ne s'écroule et lui espérer un usage festif, végétaliser nos ruelles pour les embellir et soutenir les cheminements doux sont quelques unes des pistes que vous avez évoquées lors des réunions publiques.

En tant que bien communal, le four a été nettoyé, désherbé et protégé par une bâche en vue des intempéries. Car même si ce dernier peut être rénové dans un délai raisonnable, il ne peut être dissocié d'un aménagement plus global qui nécessitera plusieurs avant-projets et évidemment une présentation à la population pour avis et remarques avant sa mise en oeuvre. Cela nous annonce plusieurs mois studieux...



Le four à pain a été nettoyé et débarrassé de la végétation il y a quelques jours dans l'attente de sa réfection complète qui est liée à l'aménagement d'une éventuelle future "place" du village.

Saint Germier 79 Infos
Mairie - 3 rue de la Mairie - 79340
+33 (0)5 49 69 01 82 - saintgermier.mairie@orange.fr

www.saintgermier79.com

Bulletin réalisé en interne par l'équipe municipale et imprimé en 115 ex.



Repas du CCAS

Le traditionnel repas offert aux aînés par le CCAS est programmé le 09 Novembre 2018. Les Germariens de plus de 65 ans sont priés de réserver auprès de Mme Yvette BRENET au 06 50 89 03 62.



Ils se sont dit OUI

Le samedi 18 Août, Karella LEGEREAU et Jonathan BIZET se sont mariés à la mairie de Saint-Germier. Leur union a été prononcée par Maryline BERTRAND et Hubert PAILLAT et en présence de leurs proches.



Chocolats de l'Avent

Comme chaque année depuis 2014, les enfants du village recevront un calendrier de l'avent offert par la mairie. La distribution se fera en novembre au domicile de chacun.

Ouverture :
Lundi de 8h à 12h
Jeudi de 13h30 à 17h30
ou sur rendez-vous

SAINT GERMIER 79 Infos

www.saintgermier79.com

OCTOBRE 2018,

Édition #18



"Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser"

COLUCHE

Associer les nouveaux arrivants



Sans que nous ne nous en rendions compte, le village se transforme d'une manière surprenante. Cela se caractérise certes par des modifications du paysage urbain, mais surtout par l'arrivée de toutes nouvelles familles. Sans que ce recensement soit exhaustif, au cours des trois dernières années, le bourg a accueilli quatre nouvelles familles, le hameau de Coussay en a accueilli autant, celui des Touches deux, l'Archerie, la Fonclouse et le Breuil une chacune, tandis que des mutations foncières en cours laissent présager l'arrivée de quatre autres nouveaux foyers. Ainsi en quelques années, près d'une vingtaine de nouvelles familles rejoindra la centaine que compte à ce jour notre petite communauté.

Ce renouvellement qui permet aussi un rajeunissement et un développement,

constitue surtout l'un des défis les plus importants que nous allons avoir à relever.

Le coeur de notre village vit de ses traditions autour d'un certain nombre d'événements récurrents comme le méchoui du 14 Juillet, le repas de la pêche, celui de la chasse (etc), mais aussi de notre capacité à nous réunir très nombreux sur les questions importantes qui concernent l'avenir de Saint-Germier comme la sécurité dans le bourg, l'aménagement du parc de l'étang ou encore la place du village.

Mais ces manifestations tout comme notre capacité à nous rassembler ne se perpétueront que dans la mesure où tous les habitants et plus particulièrement les nouveaux y seront largement associés.

Faisons en sorte que, tous ensemble, nous réussissions cette gageure.

Votre maire, Jean-François LHERMITTE

Dans ce numéro :

2 – 11 Novembre 14-18.

Un hommage spécial sera rendu aux Poilus pour cette dernière année de commémoration du centenaire de la Ière Guerre Mondiale.

3 – Concert du 1er Septembre.

Un événement communal sur un week-end entier est actuellement à l'étude pour l'année 2019.

4 – Projet. En avant pour une future place du village.



11 Novembre : l'ultime célébration

Cette année constitue la dernière du centenaire commémorant le conflit. Un hommage spécial sera rendu aux Poilus de Saint-Germier.

En novembre 2015, à l'initiative du Comité des fêtes et de Simonne Brault, une exposition sur les soldats de Saint-Germier qui étaient morts pour la France durant la Grande Guerre 14-18 avait été organisée à la salle des fêtes. Cette exposition avait alors accueilli plus de 500 visiteurs. Parallèlement, le monument aux morts de la commune avait été rénové. Toutefois, la plupart de ces "morts pour la France" n'ont pas été enterrés dans notre cimetière, mais plutôt dans les cimetières militaires proches des lieux des combats. En effet, le rapatriement des corps des soldats décédés était quasi impossible à l'époque et l'urgence sanitaire imposait des sépultures rapides. Nombreux sont donc ceux qui reposent aux frontières entre la France et l'Allemagne.

Néanmoins et suite au recensement précis effectué par Simonne Brault, nous savons que 72 poilus ayant participé à cette bataille sont enterrés dans le cimetière communal. Il s'agit donc de soldats qui ont survécu au conflit et qui ont pu rentrer chez eux.

À l'occasion du centenaire de l'armistice, une cocarde tricolore sera posée sur chacune des 72 tombes (liste en bas)*. Les enfants entonneront la Marseillaise en tenue d'écolier et aux couleurs de notre drapeau comme ils l'avaient fait en 2015. Un apéritif sous forme de buffet sera ensuite servi à la salle des fêtes.

**Célébration du
11 Novembre
RDV à 10h00
au Monument
aux Morts**



Des cocardes tricolores vont être apposées sur les 72 tombes des Poilus enterrés à Saint-Germier.

*Liste des 72 Poilus enterrés à Saint-Germier : ALLARD Honoré, ALLARD Adrien dit Félix, ALLARD Aimé, ARTAULT Louis-Toussaint, AYRAULT Eugène, BAUDINET Honoré, BERTAUD Eugène, BERTEAU Fernand, BILLEROT Honoré, BOBEAU François-Jules, BOINOT Clovis Aman, BONNIN Adrien, BORDAGE Léon, BOUILLET Pierre Firmin, BOURDIN Désiré, BRACONNIER Modéré, BRANGIER Alfred, BRAULT Pierre, BRAULT Augustin, BREUILH Paul, CHABOT Amédée, CHAIGNEAU Jules, CHAIGNEAU Henri, CHAIGNEAU Pierre, CHAIGNEAU Alexandre, CHANTEFOIN Gustave, CHAUVIN Ernest, CHICARD Paul, COLLINEAU André (Pierre), DAVID Louis, DECOUST Louis, DELAVAUULT Louis, DELAVAUULT François, DESMIER Honoré, DESRE Auguste, DESRE Alphonse, DUPUY Baptiste, ECALE Louis, FOUQUET Louis, FOURNIER Louis, GANDARD Alix-Modeste, GAULT Alexandre, GAUTHIER François, GAUTHIER Arthur, GIRAUDEAU Clément, GRANDON Alphonse, GUERIN Ferdinand, GUIGNARD Victor, GUIGNARD Alfred, GUIONNET Pierre, HAYE Pierre, HOUMAULT Honoré, MORISSET Ernest, MORISSET Firmin, NINEUIL Joseph, NINEUIL Théophile, NINEUIL Marcel, NINEUIL Clovis, PAILLAT Jules, PARAUD François, PICHAUULT Léon, PIN Aimé, PINEAU Gustave, POUDRET Clément, POUDRET Alexandre, RENAUDON Georges, ROUGEAU Modéré, ROUGEAU Baptiste, THOMAZEAU Gustave, VANDIER Baptiste, VIDARD Isidore, VUZE Jean-Louis.

Concert du 1er Septembre

Après le succès de la première édition des Nuits du Patrimoine, se pose la question d'une deuxième édition et d'une fête de l'étang...

Nous étions environ 250 à profiter du concert du groupe VMC donné à l'occasion des Nuits du Patrimoine de Gâtine le samedi 1er Septembre, c'est à dire à peu près autant de spectateurs que d'habitants. La météo clémente à cette date a contribué à la réussite de la manifestation et la mise en lumières de l'église par l'équipe de l'association CARUG a transformé cette dernière en décor féérique le temps de la soirée. Le succès de cette Nuit ne s'étant pas démenti, une deuxième édition en 2019 est à l'étude mais non confirmée avec un groupe différent bien sûr.

Le parc de l'étang, nouveau lieu d'accueil d'une fête communale ?

Si la valorisation du patrimoine fait partie de nos préoccupations, la mise en place de services et l'organisation de manifestations visant à attirer de nouveaux visiteurs sont présents, à notre échelle, dans les axes de développement. L'aménagement du parc de l'étang avec son aire



L'Église a servi de décor féérique le temps d'une soirée.



de jeux unique dans le canton, son terrain de boules, sa table de ping-pong et son préau, arrive à son terme et va vivre au rythme des saisons et des événements. Les traditionnels concours de pêche et les lâchers de truites vont ponctuer l'année 2019 grâce notamment à l'association Au Plaisir de l'eau. D'autres opérations viendront enrichir l'agenda puisqu'une fête de l'étang, à la fois ludique, familiale et musicale est actuellement en réflexion sur un week-end entier.

27

C'est le nombre de tonnes versé cette année sur les routes communales pour palier aux déformations, soit près du double de 2017 puisque "seulement" 15 tonnes d'enrobés avaient été utilisés pour réparer la voirie.

26

C'est le nombre de week-end durant lesquels la salle des fêtes est réservée cette année. Ce chiffre est en légère hausse et témoigne d'un réel intérêt pour nos services et d'un prix attractif.